



Candidature jusqu'au 8 septembre 2025

# Contrat de filière Livre 2025 - Dispositif « Librairies »

Le calendrier des appels à projets 2025 du dispositif « Librairies » du Contrat de filière Livre 2024-2026, de l'État/DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Centre National du Livre, est en ligne.

## Le dispositif « Librairies »

Dans le cadre de leur politique commune favorisant le développement du secteur du livre en région, l'État/DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre National du Livre ont renouvelé pour la période 2024-2026 le dispositif « Librairies ». Il vise à soutenir des projets structurants pour la librairie, dans le cadre d'un développement pensé à moyen terme.

Il aide à financer des projets sur cinq volets d'intervention :

- **Investissement** (création, reprise, aménagement)
- **Assortiment**
- **Développement commercial et promotion**
- **Action culturelle**
- **Emploi**

## Les documents du dispositif 2025

[Contrat de filière 2025 - Librairies - La fiche technique \(nouvel onglet\)](#)

[Contrat de filière 2025 - Librairies - Modalités de dépôt \(nouvel onglet\)](#)

## Calendrier des appels à projets 2025

1er appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : lundi 27 janvier 2025 - appel à projets clôturé.

2e appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : lundi 5 mai 2025 - appel à projets clôturé.

**3e appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : lundi 8 septembre 2025**

- Calendrier des entretiens préalables : 23 mai, 20 juin, 27 juin, 4 juillet, 10 juillet, 11 juillet, 28 août, 29 août, 4 septembre, 5 septembre.
- Commission : octobre 2025.

## **Comment déposer un dossier ?**

**Avant toute demande, il convient de lire attentivement les documents pour s'assurer de l'éligibilité de votre structure et de votre projet.**

### **Procédure**

- Étape 1 - **Entretien d'information** avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes (**obligatoire**) : cet entretien doit être anticipé. Il doit avoir lieu, dans l'idéal, 3 mois avant la date de clôture de l'appel à projets.
- Étape 2 - **Entretien préalable** avec les financeurs pour présenter le projet.
- Étape 3 - Constitution et **dépôt du dossier** en ligne, au plus tard à la date de clôture.

Le dépôt du dossier complet s'effectue en version numérique, via la plateforme Limesurvey.

**Les documents étant mis à jour annuellement, merci de penser à les télécharger à nouveau pour chaque nouvelle demande.**

## **Renseignements**

Prendre contact avec le pôle Économie du Livre de l'Agence :  
[pole.economie@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:pole.economie@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)